



INSTANT DÉFENSE 78



Numéros 06/2017

Juin 2017

Edito du DMD 78



Déjà 2 ans ! Les deux années passées à la tête de la DMD 78 se sont déroulées à vive allure, m'imposant déjà de vous quitter pour de nouvelles fonctions, à l'EMAT à Balard. Cette fonction de DMD, que j'ai tenue en plus de celle de chef du groupement de soutien de Versailles, m'a montré combien la Défense était plurielle, combien elle était imaginative et combien elle était active et déterminée.

En quittant mes fonctions de DMD, j'ai le sentiment de laisser derrière moi des personnes aussi attachantes que performantes : Anciens combattants, vous êtes les piliers de notre histoire ; personnels de réserve et correspondants Défense, vous êtes les relais essentiels de notre Défense.

Tous réunis, vous êtes les ferments de l'esprit de Défense et permettez à nos armées de rayonner.

A l'heure où je pars, je souhaite remercier particulièrement le personnel de la DMD78, mes deux DMD adjoints successifs, le LCL Haxaire et le LCL Feuillâtre, leurs seconds respectifs, le maître principal Fossat et le major Morand, ainsi que Madame Aubouy, fidèle au poste, pour l'ensemble de leur travail et le cœur qu'ils ont mis à l'ouvrage.

Je vous remercie tous pour votre appui précieux et efficace durant ces deux ans, j'aurai un grand plaisir à vous recroiser.

Colonel Jean-Yves MATTEI, Délégué Militaire Départemental

MINISTÈRE DES ARMÉES, SUIVONS L'ACTUALITÉ



Le mois dernier nous vous présentions le nouveau ministre des Armées, mais les élections législatives sont passées par là et le gouvernement est remanié avec quelques têtes nouvelles. Au ministère des Armées le premier Ministre Edouard Philippe a nommé Florence Parly, 54 ans, qui succède donc à Sylvie Goulard.

Née en 1963, la nouvelle ministre est de par son cursus une spécialiste des finances et des transports.

Après une formation universitaire à l'Institut d'études politique de Paris puis à l'ENA, elle occupe différents postes à la direction du Budget et dans plusieurs ministères. En 2000, elle est nommée secrétaire d'Etat au Budget. En 2006 elle quitte la vie politique pour prendre des responsabilités de dirigeante d'entreprises au sein d'Air France puis de la SNCF jusqu'en 2017. Nous ne doutons pas qu'elle aura dans ses nouvelles fonctions à résoudre quelques équations budgétaires délicates.

Par ailleurs est créé un secrétariat d'Etat auprès de la ministre des Armées et Geneviève Darrieusecq a été désignée pour en prendre la responsabilité. Geneviève Darrieusecq est âgée de 61 ans, médecin de formation.

Elle est maire de Mont-de Marsan et a été élue députée de la 1^e circonscription des Landes. Elle est aussi conseillère départementale des Landes depuis 2015.

SOMMAIRE

- L'édito du DMD78	1
- Ministère des Armées, suivons l'actualité ...	1
- Souvenirs d'Indochine	2
- Marine Préparations Militaires Supérieures	2
- La Cyber défense	3
- La Cyber défense (suite)	4
- Littérature militaire et infos pratiques	5

Le périmètre exact des compétences de ce secrétariat d'Etat n'est pas encore connu officiellement au moment où nous écrivons ces lignes, mais il se dit qu'il pourrait s'agir de mettre en œuvre la création du nouveau Service National, l'une des promesses du Président de la République.



Lieutenant-colonel(H) Gérard NOURY

SOUVENIRS D'INDOCHINE



Instituée journée nationale d'hommage aux morts de la Guerre d'Indochine par un décret du 26 mai 2005, le 8 juin correspond à la date de transfert à la nécropole nationale Notre-Dame-de-Lorette (région Hauts-de-France) de la dépouille du Soldat inconnu de cette guerre.

A Versailles, une cérémonie s'est déroulée en premier lieu au monument des PFAT (Personnel féminin de l'armée de Terre) dans le quartier De Croÿ en présence d'autorités civiles et militaires pour souligner le rôle du personnel féminin de l'Armée pendant les hostilités en Extrême-Orient. Le président de la fédération des Yvelines de l'U.N.C. (Union Nationale de Combattants) Gérard Colliot, s'est exprimé au cours d'une brève allocution puis le président de l'UNC Versailles, Albert Faber, s'est joint à lui pour déposer une gerbe.

Les autorités se sont ensuite rendues au monument aux morts de la ville. M. Monsieur Dominique Lepidi, sous-préfet, directeur du cabinet du préfet des Yvelines, a lu un message de madame Sylvie Goulard, ministre des armées, puis le président de la fédération Maginot, Monsieur Fournier-Montgieux a lu un extrait de la citation n°18 à l'ordre de l'Armée à la garnison de Diên Biên Phu.

La cérémonie s'est conclue par un dépôt de gerbes par les autorités. Il faut saluer la présence de nombreux porte-drapeaux.

Commandant(H) Jean-Pierre LATREILLE

MARINE – PRÉPARATIONS MILITAIRES SUPÉRIEURES « MAISTRANCE »



Le Centre d'instruction naval de Brest(*) a accueilli 13 préparations militaires supérieures maistrance, venues de toute la France, pour leur faire découvrir les locaux, les programmes et les débouchés de l'école de maistrance. Les préparations militaires supérieures permettent, à de jeunes civils de niveau bac à bac+2, de découvrir l'environnement de la Marine et d'acquérir les bases du métier de marin.

Beaucoup sont venus pour confirmer leur souhait de rentrer à l'école de maistrance, dans le cadre privilégié du centre d'instruction naval.

Après une présentation de l'histoire de l'école et de ses traditions, ces futurs marins ont suivi un circuit de visite qui leur a permis d'avoir un aperçu de la vie des élèves sur place et du rythme soutenu des cours. Ils ont visité les salles de classe, les chambres et le réfectoire où ils ont rencontré la promotion actuellement en scolarité. Ils ont pu discuter avec eux au cours du dîner.

Intégrer Maistrance, c'est devenir marin, technicien spécialisé et cadre d'équipage !

(*) *Le Centre d'instruction navale de Brest, institué en 1966 par le général de Gaulle, est le centre de formation initiale de la Marine. Il regroupe trois écoles et deux centres de formation continue. L'école de maistrance dispense une formation aux futurs officiers-mariniers qui sont l'équivalent pour la marine nationale des sous-officiers de l'armée de Terre.*

Capitaine de frégate(H) Bernard MARCQ

LA CYBERDÉFENSE



La cyber défense militaire regroupe l'ensemble des actions défensives conduites dans le cyber espace pour garantir l'efficacité de l'action des forces armées en préparation, planification et conduite des opérations.

La réalité alerte. le virus Wannacry (*rançongiciels ou ransomwares dont l'unité d'échange indétectable est appelée « bit coin » de valeur 2295€ dans le « darknet » pour récupérer les données une fois cryptées*) qui a immobilisé de multiples ressources mondiales et les élections des présidents, américain, français, coréen et d'autres de par le monde, font état de ces attaques. La manipulation d'informations servant à détourner la souveraineté des pays.

La cyber défense Française aujourd'hui:

Le combat numérique est au cœur de tous les enjeux de Défense et de sécurité. Outre la protection des informations, la fiabilité et la résilience des systèmes d'armes représentent aujourd'hui un enjeu majeur pour nos armées. **L'Etat crée un commandement cyber**, directement rattaché au chef d'état-major des armées, par **décret n° 2017-743 du 4 mai 2017**. Cette « armée », forte de 3.200 experts, pourra mener la riposte en cas de cyber attaque. C'est le résultat du grand chantier issu du mandat du ministre de la Défense. Celui-ci l'a officialisé en décembre 2016 à Bruz (Ille-et-Vilaine) en évoquant la création d'une sorte de **quatrième armée** à côté de l'armée de Terre, de la marine et de l'armée de l'air, pour le combat dans le cyberspace. Cette force d'un nouveau genre, forte de 2.600 militaires à l'horizon 2019, sera dirigée par un commandant cyber, un poste nouvellement créé et directement rattaché au chef d'état-major des armées. Avec les 600 experts cyber de la direction générale de l'armement, la force cyber française atteindra 3.200 agents à la fin de la loi de programmation militaire, le double du chiffre de 2012. Ces forces seront complétées par 4.400 réservistes cyber défense (4.000 réservistes citoyens, et 400 réservistes opérationnels), indiquait le ministre le 12 décembre 2016.

La raison en étant l'accélération des menaces que sont les cybercriminels, « hacktivistes », Etats, groupes terroristes, etc. les frontières entre eux étant poreuses. De faibles moyens permettent d'obtenir des effets importants, analogues à ceux d'actions plus conventionnelles. Pour exemple, le logiciel malveillant Stuxnet, qui avait retardé de plusieurs années le programme nucléaire iranien en s'attaquant aux centrifugeuses, était une création, selon plusieurs médias, de la NSA et de l'unité 8200, qui est la branche de renseignement d'origine électromagnétique (ROEM) de l'armée israélienne.

L'évolution des forces cyber se trouve dans la loi de programmation militaire 2016 (LPM) qui a acté le triplement de l'investissement dans le développement et l'acquisition des capacités de cyber défense en portant à 440 millions d'euros son montant pour la période 2014-2019. Le centre DGA, maîtrise de l'information de Bruz près de Rennes, est passé de 150 experts cyber en 2012 à 420 aujourd'hui, et 650 à la fin de la LPM. Le site intègre un nouveau bâtiment de 9.000 m² : 250 à 270 experts y analysent, dans un espace ultra-sécurisé, les composants de sécurité et les logiciels malveillants. Un dispositif complet qui intègre la DGA maîtrise de l'information de Bruz, mais aussi le commandement des systèmes d'information et de communication de l'armée de terre (le COMSIC), l'école des transmissions à Cesson-Sévigné, le centre d'analyse de lutte informatique défensive (CALID) de Bretagne, la 785e compagnie de guerre électronique, la 807e compagnie des transmissions, les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, ainsi que l'école navale et l'ENSTA (école nationale supérieure des techniques avancées) Bretagne à Brest. Treize industriels ont rejoint l'équipe, dont Airbus DS, Thales, Safran, DCNS, Orange, Alcatel-Nokia, Atos-Bull, Bertin, ou Cap Gemini.

Suite page 4

LA CYBER-DÉFENSE (SUITE)

Les unités de combat informatique:

Les militaires de cette nouvelle cyber armée ont trois missions essentielles: le renseignement, la protection/défense des systèmes militaires français, mais aussi la "lutte informatique offensive", destinée à neutraliser la menace et riposter. Les capacités cyber offensives doivent permettre "de s'introduire dans les systèmes ou les réseaux ennemis, afin d'y causer des dommages, des interruptions de service ou des neutralisations temporaires ou définitives, justifiées par l'ouverture d'hostilité à notre rencontre", a précisé le ministre lors de son intervention en décembre 2016. Des unités de combat informatique vont être créées. La doctrine française est donc désormais claire: toute attaque informatique majeure peut constituer une agression armée au sens de l'article 51 de la charte des Nations Unies. Elle justifie ainsi l'invocation de la légitime défense, comme pour les attaques cinétiques classiques. La mise en œuvre entre la DGSE, dont les cyber attaques ont longtemps été l'apanage exclusif, et les armées, est en cours. La DGSE peut compter sur son savoir-faire technique, avec des investissements importants ainsi qu'une antériorité dans la compétence cyber. Elle agira donc toujours en mode commando sur les offensives importantes, un peu à la façon des forces spéciales, les armées gérant plutôt l'aspect cyber des opérations militaires.

L'éducation cyber militaire, désormais une institution:

En septembre 2017, 32 élèves intégreront le cursus cyber défense de l'armée de Terre dans les Yvelines. Cette formation post-bac s'adresse particulièrement aux jeunes issus du bac ST2ID (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) ou du bac scientifique attirés par l'informatique et désireux de servir la Défense.

En effet plus d'une centaine d'élèves ont déjà marqué leur souhait d'intégrer ce cursus à travers les différents salons proposant les formations. Les étudiants retenus s'engageront dans une formation en deux ans qui leur apportera toutes les clefs en matière de sécurisation des réseaux. Au programme pour cette première année : travaux pratiques, réalisation de projets, mathématiques et sciences physiques, en cohérence avec le secteur. Facette non négligeable de l'aspect militaire de ce BTS, l'enseignement de la culture générale, la rédaction et la langue anglaise ne seront pas oubliées, de même que le sport.

Ce cursus inédit permettra à l'armée de Terre de former en interne les soldats de la cyber défense de demain. Comme le rappelait dernièrement Jean-Yves le Drian, « peut-être encore plus que dans tout autre domaine opérationnel, la cyber défense est avant tout affaire de compétences techniques ». Par l'ouverture de cette formation post-bac, le lycée militaire élargit ainsi son offre, attirant un nouveau type d'étudiants qui s'engageraient dans un secteur aux réels débouchés professionnels. Pour les 32 élèves sélectionnés, la promesse d'embauche est concrète puisque 32 postes seront à pourvoir, sous statut militaire (sous-officier transmetteur) ou civil (technicien), au sein du ministère. Ainsi, après les avoir formés, la volonté de l'armée de Terre est bien de conserver ces compétences précieuses, véritable capital humain nécessaire pour répondre aux menaces.

L'objectif ? Qu'une grande partie de ces futurs diplômés s'engage directement dans le ministère ou, indirectement, dans le réseau des entreprises de Défense comme Thalès, Alénia Space ou encore Bombardier. Ce dossier est suivi aujourd'hui par madame Florence Parly, ministre des Armées.



Lieutenant de Vaisseau(H) Marcel FARGE

Littérature militaire - Publications

**Les Présidents et la Guerre.**

Dans le contexte des élections, et alors que la France fait face à un conflit d'un nouveau genre, Pierre Servent publie un essai sur les présidents de la V^e République dans leur rapport à la guerre.

L'auteur nous aide à comprendre la relation complexe qu'ont entretenue ces chefs d'Etat avec l'Armée.

De **Pierre SERVENT**, éditions Perrin, 22 €.

**Corps combattant.**

Comment transforme-t-on un civil en soldat ? C'est à cette question que Jeanne Teboul, docteure en anthropologie sociale et historique répond. Pendant sept ans, elle a suivi les principales étapes de l'instruction comme le quotidien des recrues et de leurs formateurs dans un centre d'instruction parachutiste. Par son témoignage elle nous montre comment l'Armée fabrique ses soldats

Jeanne TÉBOUL, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 259 pages, 27 €.

Informations pratiques

**Revue disponibles par abonnement**

- Armées d'Aujourd'hui
- Terre Information Magazine
- Air Actualités
- Cols Bleus
- Marine



ECPAD - Service abonnements
2 à 8 route du Fort
94 205 Ivry-sur-Seine Cedex
Tél : 01 49 60 52 44

Prochaines dates à retenir**A voir****o Expositions :**

« La Grande Guerre des gendarmes »
du 10 juillet au 23 septembre 2017
Château de Vincennes



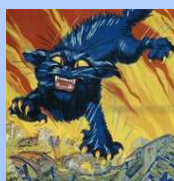
« Dessine-moi l'aviation... »
Du 16 mai au 28 juillet 2017
Service historique de la Défense
Château de Vincennes



« France-Allemagne 1870-1871
La guerre, la Commune ... »
Du 13 avril au 30 juillet 2017
Musée de l'Armée – Invalides



« Animaux et Guerres »
Amis, modèles et emblèmes des combattants
Du 2 août au 9 octobre 2017
Musée de l'Armée – Invalides

**Rappel de quelques adresses**

Délégation Militaire Départementale des Yvelines (DMD)
Caserne d'Artois
BP 70269 - 78002 Versailles Cedex
Tél : 01 30 97 54 16 – Fax : 01 30 97 52 79

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG)
Caserne d'Artois
9 ter rue Edouard Lefebvre - 78000 Versailles
Tél : 01 39 50 15 02 - Fax : 01 39 02 28 22

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) - bureaux Terre et Marine
7 rue des Chantiers - 78000 Versailles
Tél : 01 39 25 92 00 / 01 39 25 92 14 - Fax : 01 39 25 92 10
Bureau Air :
41 rue des Etats Généraux - 78000 Versailles
Tél : 01 39 53 76 10

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie (CIR.GEND) :
121 Boulevard Diderot - 75012 Paris
Tél : 01 53 17 32 10 - Fax : 01 53 17 32 29

Etablissement du Service National d'Île-de-France (ESN) et Centre du Service National de Versailles (CSN) :
Caserne d'Artois
9 rue Edouard Lefebvre - 78000 Versailles
Tél : 01 30 97 54 64/01 30 97 55 18
Adresse postale : GSBdD Versailles
Etablissement du Service National Île-de-France
CS 10702 - 78013 Versailles Cedex

Directeur de la publication : lieutenant-colonel Frédéric FEUILLÂTRE
Rédacteur en chef : lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY

L'INSTANT DÉFENSE 78

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE - DMD78 - BP 70269 - 78002 VERSAILLES CEDEX
Tél. 01 30 97 53 87/01 30 97 52 85 - Fax 01 30 97 52 79